Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 124 (2003)

Heft: 7

Rubrik: Les infos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les infos

Plantomycine: pas d'homologation pour la lutte contre le feu bactérien

Communiqué de presse

Le produit phytosanitaire Plantomycine contenant la substance active streptomycine n'est pas homologué en Suisse pour la lutte contre le feu bactérien. Les autorités fédérales ont examiné et rejeté la demande de sa mise en circulation. Ce sont les considérations tenant à la protection de la santé qui ont présidé à cette décision. Le feu bactérien est considéré comme la maladie la plus dangereuse des arbres fruitiers à pépins. En Suisse, les mesures phytosanitaires préventives demeurent le principal moyen de lutte contre le feu bactérien. En cas de contamination grave entraînant des pertes de rendement correspondantes, la Confédération et les cantons complètent les mesures de précaution par un dédommagnment financier ciblé.

par un dédommagement financier ciblé.

Une demande d'homologation de Plantomycine pour la lutte contre le feu bactérien frappant les cultures fruitières a été adressée début 2002 à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Le produit phytosanitaire Plantomycine contient comme substance active l'antibiotique streptomycine. Il est utilisé dans certains pays pour la lutte contre Erwinia amylovora, agent pathogène du feu bactérien. Celui-ci est considéré comme la maladie la plus dangereuse des arbres fruitiers à pépins. Après examen des pièces justificatives, les autorités fédérales sont arrivées à la conclusion qu'il est impossible d'autoriser l'homologation de Plantomycine dans les cultures fruitières. Ce sont les considérations tenant à la protection de la santé qui ont prévalu à cet égard, notamment la crainte que des gènes de la résistance contre des antibiotiques puissent être transmis aussi sur des agents pathogènes pour l'homme.

Dans la lutte contre le feu bactérien, la Suisse poursuit une stratégie à trois niveaux : prévenir, éradiquer et endiguer la contamination. Des indications plus détaillées sur cette stratégie de lutte et le commentaire des différentes mesures

sont disponibles sous www.feuerbrand.ch.

Les mesures prises actuellement sont complétées par des dédommagements financiers soutenus par la Confédération. Ainsi, les producteurs peuvent être indemnisés par les cantons en cas de forte attaque du feu bactérien dans les vergers au titre des dédommagements qui sont à ce jour usuels en cas de perte de rendement considérable. Trois produits phytosanitaires effectifs contre le feu bactérien ont été autorisés depuis 2001 en Suisse: le cuivre, Myco-Sin (argile contenant de l'acide sulfurique) et Biopro (Bacillus subtilis). Une nouvelle mesure adoptée le 1^{er} janvier 2003 concerne l'interdiction de la production, de la mise en circulation et de l'importation d'arbustes du genre *Cotoneaster* ainsi que de *Photinia davidiana* et *Photinia nussia*, deux autres importantes plantes hôtes du feu bactérien. Les experts poursuivent, sur le plan mondial, des recherches intensives pour trouver d'autres produits phytosanitaires appropriés.

Pour de plus amples renseignements:

Olivier Félix, division Moyens de production, tél. 031 322 25 86;

Heinz Reust, Office fédéral de la santé publique, division Produits chimiques, tél. 031 322 96 25.

Office fédéral de la santé publique

Juillet 2003

La seconde récolte bat son plein et s'annonce prometteuse...! Rithner apiculture est là pour vous servir rapidement et vous proposer...

Des emballages pour le bon conditionnement du miel:

- la boîte PANORAMA cylindrique, la tradition avec son couvercle blanc ou jaune
- la boîte PLEXI, 250-500-1000 g, la beauté du miel en transparence
- des bocaux de 50-75-125-250-500 et 1000 g à très bas prix

(Bocal de 500 g, gravé avec couvercle «ruche», «alvéole» ou «fleur» emb. par 24: 50 centimes la pièce, par deux palettes de 1848 p., rendues domicile...)

Des bidons à miel en plastique alimentaire, de 5-10-20 kg, dès Fr. 5.-

Prix exceptionnels par palettes/demandez-nous une offre
Livraison franco domicile selon entente.

- Des cuves à désoperculer, plastique ou inox, dès Fr. 190.-
- Des maturateurs inox de 25 à 200 kg, dès Fr. 139.-
- Tous les moyens de filtrage du miel, de la passoire au clarificateur,

dès Fr. 30.-

- Des extracteurs tout inox pour 6-9-15-16 cadres, dès Fr. 505.
 Particulièrement, le tout nouveau radial 15 cadres condor, à moteur, à Fr. 2200.
- Le tout nouveau réfractomètre API-K, au prix exceptionnel de Fr. 298.— C'est le meilleur investissement pour verifier le bon pourcentage d'humidité du miel et d'assurer, sans aucun risque, une parfaite conservation du précieux nectar, un apiculteur précautionneux et consciencieux se devrait de posséder un tel appareil!

PROMOTION EXCEPTIONNELLE!

Balance pour ruche Fr. 690.-

65 cm de large, 55 cm de profondeur et 16 cm de hauteur, 160 kg de charge utile, pesant 27 kg, entièrement carrossée, protection émaillée grise avec fermeture à expanseurs. Curseurs à graduations de 10 kg et 100 grammes. Remarque: nous vous prions de la réserver au plus vite. Délai: fin juillet. Livraison: 3 semaines après.

LIQUIDATION! Boîtes à miel en plastique, blanches, coniques 1/2 kg: 0.70 **OCCASION!** Divers matériels: ruches, cadres bâtis, etc.

RITHNER & Cie - Apiculture - CP 67 - 1870 MONTHEY 1 - Tél. 024 471 21 54

Nos dépositaires exclusifs : AGROL à Sierre et LANDI à Eysins/Gland